



Association intercommunale des eaux du Boiron  
DENENS LULLY LUSSY-SUR-MORGES TOLOCHENAZ  
VILLARS-SOUS-YENS

## **PREAVIS No 2/2019 RELATIF A LA DEMANDE DE CREDIT DE FR. 351'600. -- POUR LE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE, RESERVOIR DE L'EPINE – EN BOIS BILLENS.**

### **1. Situation actuelle**

L'ensemble du réseau de l'AIEB est alimenté par 5 différentes ressources. La ressource exploitée en priorité No 2, après le puits de la Chenaillette situé à Villars-sous-Yens, est le droit d'eau sur la zone de captage de Chanivaz exploitée par les communes d'Etoy et Buchillon. Ce droit en faveur de l'AIEB est actuellement de 500l/min. (720 m<sup>3</sup>/jour). L'eau est injectée dans le réseau de l'AIEB depuis le réseau de distribution d'eau d'Etoy, au moyen d'une station d'accélération située dans la chambre des vannes du réservoir de l'Epine (Saint-Prex).

Le premier tronçon de conduite depuis la station d'accélération de l'Epine en direction du réseau de l'AIEB est une conduite en fonte à vis de diamètre 150 mm., qui a été posées par la commune de St-Prex durant l'année 1968, pour alimenter et défendre contre l'incendie le hameau En Bois Billens. Cette conduite a depuis lors été remise à l'AIEB qui en est désormais propriétaire, et en assure donc l'exploitation et l'entretien. Quelques fuites ont été répertoriées et réparées durant les 25 à 30 dernières années, notamment à la sortie du réservoir de l'Epine en 1993 et plus récemment en 2018. Ces fuites sont coûteuses, car la conduite à la sortie du réservoir se trouve à près de 4 mètres de profondeur.

### **2. Situation future et projet**

Voir plans-projet No 1598/1 et 2

A moyen terme, le PDDE prévoit l'augmentation des besoins de l'AIEB, qui devraient entre autres être couverts par une augmentation de la part attribuée à l'AIEB de la concession sur les puits de Chanivaz. C'est pourquoi le calibre des conduites doit être adapté à la situation future, ce qui explique l'augmentation de diamètre projeté, de DN 150 mm à 200 mm.

Le projet prévoit donc l'installation d'une conduite en polyéthylène (PE) de diamètre intérieur de 200 mm. Entre les points A et F sur une longueur de 600 m'. Le tracé de cette nouvelle conduite est en partie différent du tracé de l'ancienne, de façon à en maintenir l'exploitation aussi longtemps que possible durant les travaux. Le nouveau tracé permet ainsi d'enjamber les routes cantonales No 59 et 60 d'un seul tenant. Il est d'ailleurs prévu sur le tronçon D – E de franchir le carrefour de ces routes cantonales, récemment refaites, ainsi que le ruisseau de Bezières, tronçon B – C, par la méthode du forage dirigé, permettant ainsi de surmonter ces obstacles sans causer de dégâts.

Au point A, une nouvelle vanne d'arrêt est prévue en remplacement de l'ancienne. A noter également la pose, au point C', d'une vanne de sortie d'air déplacée en bordure de chaussée de la route cantonale pour limiter l'impact sur l'exploitation agricole du champ et permettre ainsi au responsable de l'entretien du réseau d'eau de l'AIEB de la retrouver plus facilement.

Le pied de la borne-hydrante (BH) existante No 3176 situé en Bois Billens sera remplacé, la partie supérieure ayant déjà été renouvelée.

Les deux prises privées existantes alimentant le hameau En Bois Billens seront naturellement transférées de l'ancienne à la nouvelle conduite. Si l'état de ces raccordements privés est mauvais, les propriétaires concernés seront invités à remplacer leur conduite jusqu'à l'intérieur de leur bâtiment.

### 3. Devis estimatif arrondi TTC

		<b>Travaux subventionnés</b>	<b>Travaux non subventionnés</b>	<b>Total</b>
A.	Travaux de forage dirigés sur les tronçons B – C et D - E	Fr. 116'250,70-	Fr. 0,00	Fr. 116'250,70
B.	Travaux de génie civil	Fr. 95'657,35	Fr. 5'172,15	Fr. 100'829,50
C.	Travaux d'appareillage	Fr. 59'024,55	Fr. 3'181,95	Fr. 62'206,50
D.	Permis de fouilles	Fr. 500,--	Fr. 0,00	Fr. 500,--
E.	Imprévus	Fr. 27'367,40	Fr. 845,90	Fr. 28'213,30
F.	Honoraires pour études et surveillance des travaux. Estimation en fonction du temps consacré	Fr. 37'400,--	Fr. 1'200,--	Fr. 38'600,--
G	Réserve pour indemnités aux cultures			Fr. 5'000,--
	<b>Montant total du devis</b>	<b>Fr. 336'200,--</b>	<b>Fr. 10'400,--</b>	<b>Fr. 351'600,--</b>

### 4. Financement

Compte tenu de nos liquidités actuelles, cet investissement sera assuré par la trésorerie courante

### 5. Aspect comptable

Sur le plan comptable, cet investissement sera amorti sur le résultat de l'exercice ou par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau (compte 9281.1).

### 6. Conclusions

En résumé, le projet permet de remplacer une ancienne conduite qui engendre des risques toujours plus importants de fuites ou de ruptures qui pénaliseront à l'avenir

l'exploitation du réseau et des ressources, ainsi que les habitants directement raccordés à cette conduite. Il constituera une amélioration significative de la sécurité d'alimentation de l'AIEB en renouvelant un tronçon de la conduite de transport de l'une des ressources prioritaires du réseau de distribution. Enfin, le projet permet de préparer l'avenir en adaptant le calibre aux conditions futures.

C'est pourquoi ce projet constitue une amélioration significative de l'état d'équipement et des conditions hydrauliques dans le secteur considéré.

Au terme de ce préavis, le Comité directeur vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **L'Assemblée du Conseil intercommunal de l'AIEB**

- Vu le préavis 2/2019 ;
- Oui le rapport de la commission chargée de son étude ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

### **Décide**

1. D'autoriser le comité directeur à effectuer les travaux relatifs; au remplacement de la conduite, réservoir de l'Epine – En Bois Billens ;
2. De lui accorder à cet effet un crédit extrabudgétaire de Fr.351'600; --
3. De financer ce montant par la trésorerie courante ;
4. D'amortir cet investissement sur le résultat de l'exercice ou par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau (compte 9281.1).

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 19 mars 2019.

Au nom du Comité directeur

Le Président

  
Christophe Ormond



La Secrétaire

  
Mary-J. Distretti

Plans en annexe.